

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE RONTALON DU 28 JANVIER 2008

Absents excusés : Frédéric CHARRET, Claudine CHAMBE, Dominique SBRAVA.
Démissionnaire : Christelle CHAVASSIEUX.
Secrétaire : Bénédicte GUILLON.

Le Conseil Municipal de RONTALON, réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BUYER, Maire, approuve après lecture le procès verbal de la séance du 7 janvier 2008.

Avenant n°3 au contrat d'affermage de la station d'épuration signé en 2003 avec la Sogedo. Suite aux opérations des deux lotissements plus les 10 appartements de la maison THOMAS, le raccordement au réseau de ces 38 nouveaux abonnés + 2 postes de relèvement. L'avenant ne modifie pas la convention.

A la fin des travaux, la Sogedo doit rendre les plans qui devront être intégrés dans le S.I.G. A la Fondelys, les réseaux vont être terminés. Il y a eu beaucoup de rochers, eau, électricité, assainissement et voies sont en cours d'achèvement. Aux Grandes Bruyères, les terrassements et assainissement sont réalisés par l'Entreprise Régil. EDF doit intervenir pour déplacer deux logettes.

Conventions d'un Centre de Loisirs : La COPAMO gère la compétence Jeunesse et les deux centres de loisirs en pays mornantais : Rontalon et Saint Maurice sur Dargoire.

La Copamo assure la totalité des frais des bâtiments y compris les gros travaux. L'emprunt qui sera réalisé par la commune auprès de la caisse d'épargne pour un montant de 172 740 euros pendant 15 ans au taux fixe de 4,43 %. Puis Transfert du prêt à la COPAMO.

Il n'y aura donc pas de charge dans le budget 2008.

La Commune se réserve l'entretien du parc de 4 500 m² en échange des fluides de la salle d'exposition. Se réserve aussi les deux garages + la partie du sous-sol à côté de la chaufferie que le personnel communal utilise pour les besoins des espaces verts.

Centre de Loisirs :

Convention de mise à disposition du 10 septembre au 31 décembre 2007. Cette convention devient caduque avec la convention Copamo.

Les demandes de subventions pour le contrat triennal année 2008 sont en cours pour l'entrée de l'école et toilettes publiques :

- la restauration de l'église,
- la salle d'exposition,
- les murs en pierre.

De plus, à l'église la plaque rappelant les morts des guerres est bien dégradée : le nettoyage et la peinture de toutes les lettres font l'objet d'un devis de 1 042 € Les travaux seront commandés à Geay Giroud.

Convention avec Monsieur BERTRAND pour la parcelle de terrain sous le jardin public nécessaire au service de voirie pour les dépôts de terre, sables, tuyaux et éventuellement remorque avec utilisation de la charrière pour en permettre l'accès qui sera fermé.

Cette convention sera d'une durée de 3 ans, reconductible tacitement.

Convention pour la salle d'exposition entre Monsieur le Maire, Monsieur Paul BUYER et l'association « Culture et Tradition ».

Monsieur BUYER fait un don de 200 maquettes représentant l'évolution du machinisme agricole.

Le restaurant scolaire de Mornant qui fournit les repas pour la cantine de Rontalon a envoyé un avenant pour l'augmentation de ses tarifs à partir du 1^{er} janvier 2008 fixé à 3,04 € pour l'année 2008.

Promotion des employés communaux :

Pour Madame Jocelyne DELORME qui deviendra « rédacteur territorial » à partir du 1^{er} février 2008. Le départ de Denis RAGEYS est annoncé, un recrutement est en cours. Il y a peu de candidatures, faire connaître d'autres annonces.

Le Sou de l'Ecole par l'intermédiaire de Madame CARTERON, sa présidente fait une demande de gratuité de salle des fêtes pour le vendredi 14 mars 2008 pour une soirée théâtre. Le coût de location de la salle pour les associations étant faible et les charges incompressibles.

Il sera attribué une subvention à l'association couvrant le montant de la location.

Monsieur GONON nous informe sur les travaux en cours :

- demande de permis de construire modificatif pour le CLSH
- fin de chantier de la sacristie
- pour les WC public et l'entrée de l'école, il reste les lambris aux plafonds, les enduits par le façadier
- les travaux du paratonnerre sont terminés, les trottoirs et la cour de l'école vont se finir ces jours prochains ainsi que les abords de la salle d'exposition
- la réfection complète de la salle du bas à la maison des Alanqués est commencée.
- EDF a fait les raccordements à l'ancienne maison des religieuses, le portail sur la rue est posé, des défenses vont être posées aux fenêtres de la terrasse de la salle d'exposition.
- Il a été revu l'évacuation des bacs de la fontaine de la place. Il a fallu casser la dalle pour mettre de la pente pour faciliter le départ rapide de la terre, des papiers ou mouchoirs qui obstruent dans les bacs.

Monsieur Didier CARRA nous expose le travail des cantonniers qui se dépensent aux clôtures du parc, au village, à la fontaine, à la construction d'un bief à Ravières.

Certains chemins communaux ont besoin d'élargissement. Il y a des panneaux indicateurs à poser.

Vente de bois : Depuis plusieurs années, les bois de « grand puit » sont coupés pour le chauffage des particuliers pour des coupes définies. Il y a de la demande, le prochain conseil municipal jugera de la suite à donner.

Il faut aussi préparer les dossiers de consultation pour les travaux d'amendement de police de la route du Paradis. Dans le même temps, une estimation sera demandée pour le bout de voirie à réaliser le long du futur lotissement des Grandes Bruyères.

Monsieur Pierre TARGE nous informe qu'il faut dès maintenant penser au fleurissement de l'été prochain, des plantes vivaces devraient se planter à l'entrée du village et aussi de continuer à fleurir la route en dessous des terrasses du bourg. Prévoir au budget.

Sur la table du conseil municipal, un bel azalée décore, c'est la récompense de Rontalon au fleurissement départemental.

Madame Jacqueline MONS nous annonce que le profil du demandeur d'emploi intercommunal est plutôt une femme d'une moyenne d'âge de 36 ans et qui recherche un emploi de secrétaire hôtesse d'accueil.

Monsieur Nary KEO KOSAL nous informe qu'il y a une très forte diminution de la fréquentation à l'espace jeunes. Ce qui empêche de faire des projets. Il serait urgent de faire rentrer les 11-14 ans :

- ouvrir pour eux pendant les vacances,
- avec un animateur BAFA stagiaire.

Coût de l'opération 3 100 €+ charges patronales.

Monsieur Georges GRATALOUP nous expose les travaux du SYDER : besoin de renforcement des réseaux aux Grandes Bruyères, amélioration de l'environnement (enfouissement), éclairage public : lanterne à l'entrée de la Médiathèque, une autre à l'entrée de l'école, et deux sur la route du Paradis. En prévoir une aussi à la descente piétonne de la Roche sur le chemin des Garennes. Ces travaux sont proposés, on ne connaît pas la date de réalisation. Les brigades vertes seront présentes sur Rontalon 4 jours en juin et 4 jours en octobre. Une autre brigade interviendra 10 jours pour refaire le mur vandalisé vers le cimetière.

Une réunion de commission scolaire a été fixée le 6 février à 20h30 en prévision du budget et des projets de l'année. Le conseil d'école aura lieu le 12 février.

Commission Finances le lundi 11 février à 20h30 en mairie.

Une info de la commune de Chaussan et de la commission agriculture « utilisation des pesticides et leurs conséquence » le mardi 12 février de 13h45 à 18h00 avec le Dr Thibaudier et un agriculteur.

L'aménagement des abords de la déchetterie de Mornant a commencé. La durée des travaux est de 3 mois environ. Soyons patients ou allons jusqu'à Saint Didier.

Madame BALLY nous propose de prévoir au budget 2008, le renouvellement de 400 ampoules pour les guirlandes électriques qui servent à la décoration du village pour les fêtes de Noël. La séance est levée.